



## CNT Santé-Social

44 rue burdeau 69001 Lyon (métro croix paquet)

Permanences :

3<sup>e</sup> mardi de chaque mois De 18h à 20h

Contacts :

04 78 27 05 80 / [cnt.sanso69@free.fr](mailto:cnt.sanso69@free.fr) / [www.cnt69.org](http://www.cnt69.org)

## Casse de la CC66, loi Bachelot, démantèlement de la psychiatrie, ... **REFUSONS, RÉSISTONS, COMBATTONS**



Les professionnels du secteur médicosocial et les usagers accueillis subissent de plus en plus les politiques budgétaires restrictives celles du conseil général du Rhône et/ou de l'Etat montrant ainsi un désengagement concernant le social et le médical.

Nous constatons que cette politique dénote un manquement aux obligations de service public et engendre à long terme une augmentation des situations précaires et une dévalorisation du travail médical et social.

Actuellement, nous n'avons pas les moyens de maintenir un accompagnement social de qualité. L'ensemble des professionnels (le personnel éducatif, les services généraux, le personnel administratif, médical, de statut territorial ou hospitalier, titulaire ou contractuel) n'est pas réellement concerté par d'éventuelles réorganisations **ce qui se passe actuellement autour de la convention collective 1966 en est l'illustration**. La suppression des lits dans les services publics, entraîne des difficultés de plus en plus récurrentes pour faire hospitaliser un malade. Et le problème s'intensifie quand il s'agit de personnes polyhandicapées.

Le mépris, la méconnaissance de la réalité de terrain conduisent à des prises de décisions inadéquates aux besoins des personnes accueillies, par exemple l'ouverture au Centre Hospitalier du Vinatier d'une UHSA (prison dans l'hôpital psychiatrique) accentuant ainsi une nouvelle fois le sécuritaire au détriment de la relation d'aide par le soin. Auparavant notre travail consistait à ce que les résidents-es soient au centre des préoccupations. Maintenant ce sont les budgets, les commerciaux qui sont aux centres « des intérêts », ce sont eux qui vont disposer des décisions institutionnelles



Aujourd'hui, notre travail de réflexion pour accompagner les personnes au plus près de leurs difficultés n'est pas pris en compte. Dans le cadre d'une politique managériale, on nous demande d'exécuter des tâches au détriment d'un travail clinique et de prévention. Pour soi disant des raisons budgétaires, l'analyse de la pratique assurée par des professionnels spécifiques est réduite ou supprimée. Par contre les salaires de nos responsables de structures ne le sont pas. Où est la logique, les gens de terrain sont constamment les premiers touchés ce sont pourtant eux qui sont en première ligne face à des pathologies de plus en plus complexe (aggravation du handicap pour des usagers vieillissants, de moins en moins de perspectives à proposer pour des jeunes en situation d'errance).

Notamment avec l'introduction du management, les salariés sont malmenés, subissent des pressions, ce qui occasionne des tensions et un délitement du lien. De plus en plus, les institutions font subir aux salariés les entretiens individuels annuels d'évaluation. Ce nouvel espace est l'occasion pour de nombreux employeurs de déverser leurs baves malsaines en toute légalité. Ne soyons pas naïf cet espace présenter comme un échange sur une pratique professionnelle bascule rapidement sur du lynchage.

Nous vivons dans un climat d'incertitude qui engendre des positions individualistes au détriment d'une prise en charge collective des usagers. Soyons solidaire dans les combats contre les lois Bachelot, la CC66 : stoppons l'action du gouvernement et la complicité des syndicats patronaux de nos associations qui cherche à lamener la qualité de l'accompagnement, le soin des différents usagers.

Face à ce rouleau compresseur, le syndicalisme nous paraît être un des moyens pour s'organiser efficacement, afin de défendre nos conditions de travail et nos pratiques professionnelles. Arrêtons de subir chacun dans notre coin. Il faut arrêter d'être inquiet, pour être maintenant dans la lutte et le combat. Sortons d'une position de victime et assumons une place d'opprimé en étant acteur de nos luttes et responsables.

Cette posture prend force quand **nous nous retrouvons sur un chemin où l'action collective est notre principale alliée.**



*Il est possible de s'organiser autrement et de gagner. La CNT, syndicat autogestionnaire et autogéré, sans permanent(e), agit et intervient grâce au travail de ses militant(e)s et adhérent(e)s sans "aides" ni "subventions" patronales.*

*Si vous désirez recevoir gratuitement 3 numéros du "Combat Syndicaliste" mensuel de la Confédération Nationale du Travail, vous pouvez renvoyer le coupon suivant à l'adresse ci-dessous :*



**Abonnement de 3 mois gratuits au :**

**COMBAT SYNDICALISTE**

*le journal mensuel des syndicats CNT*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Profession : .....

Courriel : .....

Coupon à renvoyer à :

CNT Santé-Social 44 rue Burdeau 69001 Lyon

[cnt.sanso69@free.fr](mailto:cnt.sanso69@free.fr)